

## TITE-LIVE, HISTORIEN DE LA RELIGION ROMAINE ?

Tite-Live peut-il être considéré comme un historien de la religion romaine ? La question paraît relever de la provocation et certains vont jusqu'à refuser à Tite-Live le titre même d'historien, au sens général. Nous tenterons de répondre à cette question sans tomber dans le parti pris, sans prétendre non plus résoudre le problème des idées personnelles de Tite-Live en matière de croyances religieuses. Si l'on admet que le manuel classique de G. Wissowa<sup>1</sup>, manuel irremplaçable aujourd'hui encore, malgré l'utile contribution postérieure de K. Latte<sup>2</sup>, est la première véritable « histoire de la religion romaine », on mesure la distance qui le sépare de l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live, dont les premières éditions scientifiques, en particulier celles de Weissenborn et Müller<sup>3</sup> ou de Conway et Walters<sup>4</sup>, sont contemporaines du manuel. L'édition de Tite-Live est contemporaine d'un travail critique sur les premiers siècles de Rome, dont l'historien est en quelque sorte la première victime. G. Wissowa lui-même innovait en introduisant le mot « religion » dans son titre, alors que, jusque-là, la mythologie s'imposait dans les ouvrages de L. Preller<sup>5</sup> et de H. Roscher<sup>6</sup>. Les conditions du développement de la littérature latine et la nature même de la religion romaine, religion sociale,

---

1. G. WISSOWA, *Religion und Kultus der Römer*, 2<sup>e</sup> éd., 1912 (Tome V du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* de I. VON MÜLLER et W. OTTO).

2. K. LATTE, *Römische Religionsgeschichte*, Munich, 1960 (Tome V, 4 du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* de I. VON MÜLLER et W. OTTO). Critiques : A. BRELICH, *SMSR* 32 (1961), p. 310 et s. ; G. DUMÉZIL, *REL* 39 (1961), p. 87-93 ; un livre admirable, selon S. WEINSTOCK, *JRS* 51 (1961), p. 206, et J. HEURGON *Latomus* 21 (1962), p. 644 et s.

3. W. WEISSENBORN - H. J. MÜLLER, Édition de Tite-Live, Berlin, Weidmann, 1854 et s. Cf. la septième édition, Berlin, 1962, qui reproduit la sixième (1924).

4. Éd. CONWAY et WALTERS, *Titi Liui ab Vrbe condita*, lib. I-V (Oxford Classical Texts), Oxford, Clarendon Press, 1914 ; lib. VI-X, Oxford, 1919.

5. L. PRELLER, *Römische Mythologie*, Berlin, 1858.

6. W. H. ROSCHER, *Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, 6 vol., Leipzig, 1884-1937.

religion d'actes cultuels, n'offraient guère un terrain favorable à une étude du fait religieux en milieu romain. Il faut attendre la fin de la République, avec Cicéron et Varron, sans préjuger de Lucrèce, pour voir naître une discussion, un regard critique sur la nature du divin et de la religion romaine.

Paradoxalement, la langue latine n'a cessé d'offrir aux historiens des religions la définition de nombreux concepts propres à leur réflexion : s'agissant de définir l'ambivalence du sacré et la nature du fait religieux à travers les notions de *numen*, d'*augustum*, de *sanctum*, de *tremendum*. Que l'on se réfère par exemple à l'étude de R. Otto sur le sacré<sup>7</sup>. L'écart est considérable entre l'utilisation de ces concepts et l'utilisation de sources historiques proprement dites<sup>8</sup>.

Si l'on s'intéresse aux historiens latins de l'époque républicaine ou du début de l'Empire, force est de constater que l'apport de César<sup>9</sup>, de Salluste ou de Tacite<sup>10</sup> aux historiens de la religion est relativement restreint et secondaire : seul Tite-Live a été mis considérablement à contribution par les historiens de la religion romaine. Il suffit de parcourir les manuels classiques de Jean Bayet<sup>11</sup> ou de G. Dumézil<sup>12</sup> pour mesurer tout le profit qu'ils tirent des textes de Tite-Live, après avoir réhabilité la valeur de son témoignage. Cette présence tient à la spécificité de son projet, mais aussi à son écriture et à sa psychologie propre. Tite-Live en tant qu'historien de la religion romaine, voilà un paradoxe qui mérite une explication, quand l'hypercriticisme à la mode à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle allait jusqu'à lui refuser le simple statut d'historien. Dans quelle mesure peut-on

7. R. OTTO, *Le sacré. L'élément non rationnel dans l'idée du divin et sa relation avec le rationnel* (Petite Bibliothèque Payot, 128), rééd., Paris, 1969. Cf. H. FUGIER, *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*, Paris, « Les Belles Lettres », 1963.

8. Ch. GUITTARD, « Le latin, instrument de l'Histoire des religions », dans G. SFAMENI GASPARRO (éd.), *Themes and Problems of the History of Religions in Contemporary Europe (Proceedings of the International Seminar, Messina, March 30-31 2001)* (Hiéra, Collana di studi storico-religiosi), Cosenza, Lionello Giordano, 2002, p. 117-132.

9. Limité à l'exkursus sur la religion des Gaulois (VI, 16-18).

10. Cf. les premiers chapitres conservés des *Histoires* sur les origines du peuple juif, ou les chapitres relatifs à l'incendie de Rome en 64 (*Annales*, XV, 38-41), qui montrent une méconnaissance totale du fait religieux. Tacite permet du moins de comprendre dans une certaine mesure l'influence des religions orientales au début de l'empire.

11. J. BAYET, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris, Payot, 2<sup>e</sup> éd., 1969 (1<sup>ère</sup> éd., 1956).

12. G. DUMÉZIL, *La religion romaine archaïque*, Paris, Payot, 2<sup>e</sup> éd., 1974 (1<sup>ère</sup> éd., 1966) [= *RRA*<sup>2</sup>].

considérer Tite-Live comme un historien des religions, un historien de la religion romaine ? On peut apporter quelques éléments de réponse à cette question.

\*

\* \*

Tite-Live historien ? L'auteur de l'*Ab Vrbe condita* fait problème. Les latinistes savent combien il est difficile de traduire le concept même d'histoire en latin, le recours au substantif *res* soulignant cette imprécision : *res Romanae*, *res gestae Romanorum*, *res populi Romani*, *historia*, *memoria rerum Romanarum*. L'hypercriticisme historique à la mode à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, paradoxalement illustré par l'école italienne, est allé jusqu'à dénier à Tite-Live la qualité d'historien digne de ce nom. On a vu en lui, au mieux, un « historien des batailles », ce qui n'est pas faux, même si l'on faisait remarquer, sous forme de boutade, que, à la différence des grands historiens, il ne savait même pas lancer le *pilum*. Ce jugement sévère sur Tite-Live, déjà tempéré par Jean Bayet au moment où il entreprenait sa grande édition de l'*Ab Vrbe condita*, n'est plus de mise : l'heure est à la réhabilitation. Les découvertes archéologiques dans le Latium, depuis les années soixante, ont permis de revoir ce jugement négatif et de reconnaître que le témoignage de Tite-Live sur les origines et les débuts de Rome était à prendre en compte par les historiens : que l'on songe à la découverte du *Lapis Satricanus* et à l'historicité de Valérius Publicola, en qui l'on voyait une invention annalistique mise au premier plan par Tite-Live<sup>13</sup>. Tite-Live est donc un historien et il a essayé de réaliser l'idéal que

---

13. C. M. STIBBE, G. COLONNA, C. DE SIMONE, H. S. VERSNEL (éd.), *Lapis Satricanus. Archeological, Epigraphical, Linguistic and Historical Aspects of the New Inscription from Satricum*, intr. de M. PALLOTTINO (Archeologische Studien van het Nederlands Instituut te Rome. Scripta Minora, V), Rome, Nederlands Instituut te Rome, 1980 ; compte rendu de R. BLOCH, « À propos de l'inscription latine archaïque trouvée à Satricum », *Latomus* 42, 2 (1983), p. 362-371 ; E. PERUZZI, « On the Satricum Inscription », *Parola del Passato* XXXIII (1978), p. 346-350 ; C. DE SIMONE, « L'iscrizione latina arcaica di Satricum : problemi metodologici ed ermeneutici », *Giornale Italiano di Filologia* XII [XXXII] (1981), p. 25-56 ; M. GUARDUCCI, « L'epigrafe arcaica di Satricum e Publio Valerio », in *RAL* VIII, 35, p. 479-489 ; H. S. VERSNEL, « Die neue Inschrift von Satricum in historischer Sicht », *Gymnasium* 89 (1982), p. 193-235 ; A. L. PROSDOCIMI, « Sull'iscrizione di Satricum », *Giornale Italiano di Filologia* XV [XXXVI] (1984), p. 183-230. Cf., en dernier lieu, H. S. VERSNEL, « A New Conjecture in the Satricum Inscription », *Mededelingen van het Nederlands Instituut te Rome* (Papers of the Netherlands Institute in Rome,

Cicéron, par la bouche d'Antoine, a traduit dans son *De oratore*, idéal cicéronien qui constitue une sorte de charte de l'histoire. L'histoire est, certes, aux yeux de Cicéron, un *opus oratorium*, mais elle obéit à des règles qui lui sont propres et le principe d'objectivité et de causalité est clairement énoncé dans ses grandes lignes et ses détails. Les lois du genre historique sont clairement définies<sup>14</sup> : l'impartialité, la recherche de la vérité, le respect de la chronologie des faits, la prise en compte de la géographie, l'étude des causes et des conséquences des événements relatés, l'étude de l'action de l'homme et du rôle des forces qui le dépassent. Ce dernier concept fait place à l'intervention divine et au rôle de la Fortuna.

Admettons donc que Tite-Live puisse être classé parmi les historiens. Tite-Live peut-il pour autant être classé parmi les historiens des religions ? Est-il un historien de la religion romaine ? Des religions étrusque et romaine même, devrait-on dire ? La question est un peu déplacée, car l'histoire des religions, et l'histoire de la religion romaine, est une science née avec la critique historique du XIX<sup>e</sup> siècle, quand l'histoire de la religion romaine a remplacé l'étude de la mythologie et a vu dans la religion romaine un fait historique propre. S'il est difficile de traduire en latin les termes d'histoire, d'historiens, il est encore plus hasardeux de vouloir traduire le terme d'historien de la religion. Tout au plus pourrait-on hasarder l'expression *rerum diuinarum scriptor*. Mais, comme le fait remarquer G. Dumézil, le fait religieux n'a pas le même statut que le fait politique :

Une des chances de l'étude des faits religieux a été que celui-là même qui avançait avec le plus de bonheur la critique des légendes des premiers siècles de Rome, Mommsen, et après lui un autre grand homme, son disciple Georg Wissowa, ont senti que l'incertitude de l'histoire politique et militaire n'entraînait pas automatiquement celle de l'histoire religieuse<sup>15</sup>.

---

Antiquity) LVI (1997), p.177-197 (le savant propose la conjecture *iuniei* pour la lacune initiale et suggère un rapprochement avec la *gens des Iunii*).

14. Cicéron, *De orat.*, II, 15 : *Nam quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat ? Deinde ne quid ueri non audeat ? Ne quae suspicio gratiae sit in scibendo ? Ne quae similitatis ? Haec scilicet fundamenta nota sunt omnibus. Ipsa autem aedificatio posita est in rebus et uerbis. Rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem ; uult etiam, quoniam in rebus magnis memoriaeque dignis consilia primum, deinde acta, postea euentus exspectantur, et de consiliis significari quid scriptor probet, et in rebus gestis declarari non solum quid actum aut dictum sit, sed etiam quomodo, et cum de euentu dicatur, ut causae explicentur omnes, uel casus uel sapientiae uel temeritatis hominumque ipsorum non solum res gestae, sed etiam, qui fama ac nomine excellant, de cuiusque uita atque natura.*

15. G. DUMÉZIL, *RRA*<sup>2</sup>, p. 31 [*op. cit.* (n. 12)].

La critique des traditions religieuses à Rome ne prend forme que tardivement, contrairement à ce qui se passe dans le cadre de la pensée grecque<sup>16</sup>. Les éléments de l'étude de l'histoire de la religion romaine ne se trouvent que dans des traités comme ceux de Cicéron<sup>17</sup> ou dans l'œuvre d'un savant encyclopédiste comme Varron<sup>18</sup>, où les présupposés linguistiques, étymologiques ou philosophiques demeurent prépondérants, comme le montre la définition de la théologie tripartite. À partir de la traduction latine des thèses d'Évhéméros par Ennius, Varron s'est efforcé de rationaliser l'immense système du polythéisme antique et a élaboré une distinction devenue classique, en partie inspirée par les réflexions du pontife Quintus Mucius Scévola entre une théologie mythique, une théologie physique se rapportant à la nature et une théologie civile d'ordre politique<sup>19</sup>. À titre presque anecdotique, on sait que G. Dumézil parvint à donner une interprétation du *Lapis Niger* après avoir relu le *De diuinatione* de Cicéron. L'élucidation de la prescription augurale relative aux *iuges auspicium* se trouve en fait dans un passage de Cicéron<sup>20</sup>, revenu en mémoire du savant français lors d'une visite de l'Antiquarium du Forum en janvier 1951<sup>21</sup>.

---

16. P. DECHARME, *La critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque*, réimpr., Bruxelles, Culture et Civilisation, 1966 (1<sup>ère</sup> éd., 1904) ; E. R. DODDS, *The Greeks and the Irrational*, trad. française, *Les Grecs et l'irrationnel*, Paris, Aubier, 1965 ; M. MESLIN, *Pour une science des religions*, Paris, Seuil, 1973, p. 19-29.

17. Reste fondamentale l'édition de A. S. PEASE, *M. Tulli Ciceronis de diuinatione*, Urbana, University of Illinois Press, 1923. Cf. W. M. BEARD, *The State Religion in the Late Roman Republic : a Study Based on the Works of Cicero*, Cambridge, 1982 (dissertation non publiée) ; « Cicero and Divination : the Formation of a Latin Discourse », *JRS* 76 (1986), p. 33-46.

18. Cf. M. Terentius Varro, *Antiquitates rerum diuinarum*, éd. B. CARDAUNS, I, *Die Fragmente*, II *Kommentar*, Wiesbaden, F. Steiner Verlag, 1976.

19. J. PÉPIN, « Remarques sur les sources de la *Theologia tripartita* de Varron », dans Varron, *grammaire antique et stylistique latine [Mélanges J. Collart]* (Publications de la Sorbonne. Études, 14), Paris, « Les Belles Lettres », 1978, p. 127-131.

20. Cicéron, *De diuinatione*, II, 36, 77 : *Et quidem ille (M. Marcellus) dicebat, si quando rem agere uellet, ne impediretur auspiciis, lectica operta facere iter se solere. Huic simile est quod nos augures praecipimus, ne iuges auspicium obueniatur, ut iumenta iubeant diiungere.* Cf. P. Fest. 92, 12 L : *iuges auspicium est cum iunctum iumentum stercus fecit* ; Seru. Dan., *ad Aen.* III, 537 : *sed multi de libris augurum tractum tradunt ; iugetis enim dicitur augurium quod ex iunctis iumentis fiat. Obseruatur enim, ne prodituro magistratui disiunctis bobus plaustrum obuiani ueniat.* (Ce dernier texte faisant difficulté avec le passage de Cicéron.)

21. G. DUMÉZIL, « L'inscription archaïque du Forum et Cicéron, *De diuinatione* II, 36 », *Recherches de Science Religieuse* 39 (1951), p. 17-29 ; *id.*, « Le *iuges auspicium* et les incongruités du taureau attelé de Mudgala », *Nouvelle Clio* 5 (1953), p. 249-266 et « Sur l'inscription du *Lapis Niger* », *REL* 36 (1958), p. 109-111 et *REL* 37 (1959), p. 102. Une discussion s'est engagée avec le linguiste Michel Lejeune

Tite-Live bénéficie à cet égard d'un travail de réflexion et d'un jugement critique qui est demeuré étranger à ses prédécesseurs de la tradition annalistique et qu'il aurait pu mettre à profit. En même temps, sa perspective historique tient compte des réformes religieuses augustéennes, de la restauration de certaines traditions religieuses, ce qui explique la relation précise du rituel des féciaux. Il marque l'aboutissement ultime d'une tradition annalistique vieille de plusieurs siècles et qui finit avec lui.

En fait, comme le religieux et le politique sont confondus, histoire et histoire des religions se confondent dans la création livienne dans la mesure où l'historien, attentif à tout ce qui relève du sacré, ne distingue pas le politique du religieux et donne une explication des faits qui a recours à une causalité divine : la *pietas* est garante du succès et l'*impietas* est la cause des défaites et de tous les malheurs qui accablent la cité. On trouve chez Tite-Live une grande attention au religieux et en même temps cette attention peut lui faire perdre, mais pas dans toutes les situations, son esprit critique. En fait, son attitude peut varier de la simple acceptation au refus sceptique, comme on le voit dans son attitude en particulier envers les listes de prodiges et dans la croyance accordée à ces prodiges.

\*

\* \*

Tite-Live historien de la religion romaine ? Question encore plus déplacée, peut-être. Pour répondre à cette question, encore faudrait-il préalablement situer Tite-Live lui-même, définir sa position, ses croyances. Or on sait la difficulté réelle de ce problème et les résultats contradictoires auxquels est parvenue la critique historique sur la question.

Un certain nombre d'études ont été consacrées, de G. Stübler<sup>22</sup> à D. S. Levene<sup>23</sup>, au fait religieux et à sa place dans l'*Ab Vrbe condita*.

---

(dans M. RENARD, R. SCHILLING [éd.], *Hommages à Jean Bayet* [Coll. Latomus, 70], Bruxelles, Latomus, 1964, p. 172-179) et avec R. E. A. PALMER, dont les théories (« The King and the Comitium : A Study of Rome's Oldest Public Document », *Historia, Einzelschriften* 11 [1969]) ont été discutées en détail (« À propos de l'inscription du *Lapis Niger* », *Latomus* 29 [1970], p. 1039-1045) ; cf. *RRA*<sup>2</sup>, p. 98-103 [*op. cit.* (n. 12)]. F. COARELLI (« Il Comizio dalle origini alla fine della Repubblica : cronologia e topografia », dans *Lazio arcaico e mondo greco* [= *PP XXXII* (1977)], p. 166-238) a repris l'interprétation et l'exégèse du *Lapis Niger*, en y reconnaissant une *lex sacra* du Volcanal.

22. G. STÜBLER, *Die Religiosität des Livius*, Stuttgart - Berlin, Kohlhammer, 1941.

G. Stübler centre son analyse sur la notion de *Religiosität*, l'organise autour de personnages centraux (Romulus, Numa, Camille), d'une période (par exemple, la deuxième guerre punique) ou d'une pratique (*deuotio*). D. S. Levene s'appuie, pour les décades autres que la première, sur les listes de prodiges, dans une perspective diachronique de l'œuvre, décade par décade ; son propos est d'étudier l'insertion du fait religieux dans la construction du récit livien, pour montrer comment la matière religieuse vient à l'appui du propos général de l'auteur. B. Liou, de son côté, a proposé une lecture religieuse de Tite-Live, mais limitée au livre I de l'*Ab Vrbe condita* <sup>24</sup>.

Les uns reconnaissent chez l'historien une croyance dans le surnaturel : R. B. Steele <sup>25</sup>, W. Reichart <sup>26</sup>, G. Stübler, M. De Vreese <sup>27</sup>, J. Jiménez-Delgado <sup>28</sup>, T. L. Newton <sup>29</sup>. D'autres, comme O. Fabricius <sup>30</sup>, H. Bornecque <sup>31</sup>, J. Bayet <sup>32</sup>, I. Kajanto <sup>33</sup>, W. Liebeschuetz <sup>34</sup>, ne voient en Tite-Live qu'un sceptique qui a eu recours au religieux à partir de ses sources, à des fins purement dramatiques ou littéraires, sans aucun engagement de sa part. P. G. Walsh <sup>35</sup> a tenté de trouver une explication dans des convictions philosophiques fondées sur le stoïcisme, où le principe d'une explication théologique aurait sa place.

23. D. S. LEVENE, *Religion in Livy* (Mnemosyne, suppl. 127), Leyde - New York - Cologne, Brill, 1993.

24. B. LIOU-GILLE, *Une lecture « religieuse » de Tite-Live I. Cultes, rites, croyances de la Rome antique*, Paris, Klincksieck, 1998.

25. R. B. STEELE, « The Pestilences Mentioned in Livy », *TAPhA* 33 (1902), p. lxiv-lxv.

26. W. REICHART, *Titus Livius quae de dis ac religionibus senserit*, Vienne, 1938 (dissertation non publiée).

27. M. DE VREESE, *Studie over de prodigiën bij Livius*, Louvain, 1944 (dissertation non publiée).

28. J. JIMÉNEZ-DELGADO, « Importancia de los prodigios en Tito Livio », *Helmantica* 12 (1961), p. 27-46 ; ID. « Postura de Livio frente al prodigio », *Helmantica* 14 (1963), p. 381-419.

29. T. L. NEWTON, *Portents and Prodigies in Livy*, Leeds, 1966 (dissertation non publiée).

30. O. FABRICIUS, *Zur religiösen Anschauungsweise des Livius*, Königsberg, 1865.

31. H. BORNECQUE, *Tite-Live*, Paris, Boivin, 1933, p. 59-67.

32. J. BAYET, éd. de Tite-Live, *Histoire romaine*, t. I, l. I, Introduction, p. xxxix-xli.

33. I. KAJANTO, *God and Fate in Livy* (Annales Universitatis Turkuensis, B 64), Turku, 1957.

34. W. LIEBESCHUETZ, « The Religious Position of Livy's History », *Historia* 57 (1967), p. 45-55.

35. P. G. WALSH, « Livy and Stoicism », *AJPh* 79 (1958), p. 355-375 ; ID., *Livy : His Historical Aims and Methods*, Cambridge, University Press, 1961, p. 46-64.

La *Quellensforschung* s'est attachée à la reconstitution des annalistes antérieurs à Tite-Live plus qu'à la définition de sa position face aux dieux et à la religion romaine. Pourtant, la reconstitution des archives religieuses ou des annales pontificales aurait pu contribuer à alimenter le débat et la réflexion. Pour en rester au simple niveau des faits, à une simple lecture, si Tite-Live est complètement étranger à l'histoire des religions, pourquoi un pape, Grégoire le Grand, a-t-il commandé la destruction de l'*Ab Vrbe condita*, considérée comme une insulte au christianisme ? Il reste aussi, en suspens, le problème, définitivement insoluble, des traités de philosophie dogmatique et des dialogues relevant de l'histoire et de la philosophie composés par l'historien dans sa jeunesse et qui permettraient d'éclairer la position de l'historien <sup>36</sup>.

Enfin, considérer Tite-Live comme historien des religions amène à prendre en compte le fait religieux étrusque, car tant en ce qui concerne le conflit romano-véien que les *responsa haruspicum*, Tite-Live constitue une source irremplaçable <sup>37</sup>. On trouve chez lui de nombreux éléments qui relèvent de l'*Etrusca disciplina* : son sens du religieux l'a conduit à prendre en compte un certain nombre de données proprement étrusques qui ont pénétré le *ritus Romanus* et tout au long du conflit romano-véien cette ouverture est perceptible .

\*

\* \*

L'histoire livienne s'appuie sur le fait religieux, sur les rituels qui organisent la vie politique et militaire de la cité, et Tite-Live accorde au fait religieux une importance centrale dans la construction même de son récit. La construction du récit annalistique prend en compte les listes annuelles de prodiges <sup>38</sup> qui nous livrent un matériau certes transmis d'annaliste en annaliste, mais qui repose sur les données brutes des listes pontificales. Quelle que soit la position de l'historien, il reste une source irremplaçable

---

36. Sénèque, *ep.* 100, 9 : *scripsit enim et dialogos quos non magis philosophiae adnumerare possis quam historiae et ex professo philosophiam continentes libros*. Cf. aussi Sénèque, *ep.* 46, 1 (sur l'étendue de l'œuvre).

37. Ch. GUITTARD, « Questions sur la divination étrusque : les formules dans la tradition latine », dans Fr. GAULTIER, D. BRIQUEL (éd.), *Les Étrusques. Les plus religieux des hommes. État de la recherche sur la religion étrusque*. Actes du Colloque international tenu à Paris, Grand Palais, 17-19 novembre 1992 (Rencontres de l'École du Louvre, 12), Paris, 1997, p. 399-412.

38. E. DE SAINT DENIS, « Les énumérations de prodiges dans l'œuvre de Tite-Live », *RPh* 16 (1942), p. 126-142.

sur la question, en s'en tenant en quelque sorte au fait brut, qu'il livre et transmet à la postérité<sup>39</sup>.

Sur plusieurs aspects de la religion romaine, sur presque tous les actes constitutifs du culte même, Tite-Live demeure une source irremplaçable, offrant un témoignage unique et presque de première main, un témoignage précieux, qui lui confère une place de premier plan dans l'histoire des religions. On peut énumérer les rituels : le sacrifice sous toutes ses formes, la prière, le *uotum*, les actions de grâces, les supplications, le lectisterne, les fêtes. Il s'agit là d'une énumération très banale, d'une simple approche, d'une première lecture, essentielle toutefois. Sur les fondations, celles de Numa en particulier, le témoignage livien est fondamental. Si l'on compare le rituel d'*auguratio* tel qu'on le trouve chez Varron, citant, d'après les Livres auguraux, la formule d'*auguratio* du *templum*<sup>40</sup>, et chez Tite-Live pour l'intronisation de Numa<sup>41</sup>, la mise en scène de l'historien vient compléter utilement les données varroniennes, certes plus précises, mais incompréhensibles en leur état.

Il importe d'insister ici sur les points où l'historien, qui s'inscrit dans la tradition annalistique, va plus loin que ses sources et nous permet d'accéder aux archives religieuses, bref aux passages où l'historien se transforme en antiquaire. Certes, l'histoire livienne est imprégnée par le religieux et, en ce sens, on pourrait dire que Tite-Live n'est pas un historien des religions, puisqu'il ne reconnaît pas le fait religieux en soi, qu'il ne distingue pas le religieux du politique, du militaire. Mais précisément, il est des passages où l'historien s'attache au document, au témoignage, nous livre une formule et là il est au cœur du débat, car apparemment rien ne l'obligeait à une telle démarche.

On se bornera à mentionner rapidement quelques points fondamentaux où Tite-Live, qui rédige un *opus oratorium*, mérite véritablement le titre d'historien des religions. Trois passages se détachent avec force dans l'œuvre livienne : le rituel des féciaux, le rituel de la *deuotio*, le *uotum* du *uer sacrum*. Les deux étapes du rituel des féciaux (conclusion des traités<sup>42</sup> et déclaration de guerre<sup>43</sup>) sont décrites avec minutie : l'inversion inat-

---

39. Tite-Live, 43, 13, 1-2 : *Non sum nescius ab eadem neglegentia, qua nihil deos portendere uulgo nunc credant, neque nuntiari admodum ulla prodigia in publicum neque in annales referri. Ceterum et mihi uetustas res scribenti nescio quo pacto antiquus fit animus, et quaedam religio tenet, quae illi prudentissimi uiri publice suscipienda censuerint, ea pro indignis habere, quae in meos annales referam.* Passage fondamental pour définir la position de Tite-Live.

40. Varron, *De ling. lat.*, VII, 8.

41. Tite-Live, I, 18, 6-10.

42. Tite-Live, I, 24, 4-9.

43. Tite-Live, I, 32, 5-12.

tendue des rituels constitue une preuve d'authenticité, Tite-Live n'a pas cherché à modifier son matériau pour l'intégrer dans une construction logique ; Tite-Live livre avec le formulaire un matériau brut, à peine intégré au récit, comportant mêmes des blancs, sur certains passages à compléter, à tel point que la tradition manuscrite a été déroutée et se trouve corrompue. Le rituel de la *deutio* offre à l'historien la possibilité d'une mise en œuvre épico-dramatique<sup>44</sup> : la formule de prière, certes rajeunie du point de vue de la langue, est transcrite fidèlement par Tite-Live et l'on sait que la structure même de l'invocation<sup>45</sup>, si particulière dans son énumération de Jupiter, Mars et Quirinus, a permis à G. Dumézil de trouver l'une des preuves de l'existence de la triade précapitoline et de la trifonctionnalité. Le texte du *uer sacrum* de 217 est transcrit dans toute sa complexité<sup>46</sup>.

---

44. Cf. Ch. GUITTARD, éd. de Tite-Live, *Ab Vrbe Condita*, VIII, Paris, CUF, 1987, p. L-LXXXIII. Cf. aussi L. DEUBNER, « Die Devotion der Decier », *Archiv für Religionswissenschaft* VIII (1905), p. 66-81 ; M. A. CAVALLARO, « Duride, i "Fasti Cap." e la tradizione storiografica sulle "devotiones" dei Decii », *ASAA*, n. s. 36 (1976), p. 261-316 ; Ch. GUITTARD, « Tite-Live, Accius et le rituel de la *devotio* », *CRAI* 1984, p. 581-600 ; ID., « Haruspicine et *devotio* : *caput iocineris a familiari parte caesum* (Tite-Live, VIII, 9, 1) », dans Ch. GUITTARD (éd.), *La divination dans le monde étrusco-italique*, III, *Caesarodunum*, suppl. 56 (1986), p. 49-67 ; ID., « *Auctoritas extorum* : haruspicine et rituel d'*evocatio* », *Annali fondazione per il Museo Claudio Faina*, vol. 5 (1998), p. 55-67. Sur la *deutio* du consul Publius Mus à la bataille de Sentinum, on se reportera à l'étude du regretté Ch. M. TERNES, « La "devotio" de P. Décimus Mus (T. L. 10, 28-29) vue par les historiens allemands, de Th. Mommsen à H. Bengston », dans R. CHEVALLIER, R. POIGNAULT (éd.), *Actes du colloque Présence de Tite-Live. Hommage au Professeur Paul Jal*, Tours, Université François Rabelais, 1994, p. 211-221. Sur les deux types de *deutio* (*deutio ducis* et *deutio hostium*) dans le rituel romain, cf. les études stimulantes de H. S. VERSNEL, « Two Types of Roman *Devotio* », *Mnemosyne*, s. IV, XXIX, 4 (1976), p. 365-410 et « Self-sacrifice, Compensation and the anonymous Gods », dans *Le sacrifice dans l'Antiquité, Entretiens sur l'Antiquité Classique*, 27, Vandœuvres - Genève, 1981, p. 135-185 et p. 139-163.

45. Tite-Live, VIII, 9, 6 : *Iane, Iuppiter, Mars pater, Quirine, Bellona, Lares, Diui Nouensiles, di Indigetes, diui quorum est potestas nostrorum hostiumque, dique Manes, uos precor ueneror, ueniam peto feroque uti...*

46. Tite-Live, XXII, 9, 2-6 : *Rogatus in haec uerba populus : Velitis iubeatisne haec sic fieri ? Si res publica populi Romani Quiritium ad quinquennium proximum sicut uelim uoueamque salua seruata erit hisce duellis, quod duellum populo Romano cum Carthaginensi est quaeque duella cum Gallis sunt qui cis Alpibus sunt, tum donum duit populus Romanus Quiritium, quod uer adtulerit ex suillo ouillo caprino bouillo grege quaeque profana erunt, Ioui fieri, ex qua die Senatus populusque iusserit. Qui faciet, quando uolet quaque lege uolet, facito ; quo modo faxit, probe factum esto. Si id moritur quod fieri oportebit, profanum esto, neque scelus esto. Si quis rumpet occidetue insciens, ne fraus esto. Si quis clepsit, ne populo scelus esto neue cui cleptum erit. Si atro die faxit insciens, probe factum esto. Si antidea senatus populusque iusserit fieri ac faxitur, eo populus solutus liber esto. Cf. G. APPEL, *De Romanorum precatationibus* (RVV VII, 2), Giessen, 1909, n° 5, p. 8-9 ; Ch. GUITTARD,*

Bien qu'il s'agisse de documents étrangers au *ritus Romanus* on doit citer en bonne place les deux textes formant les *carmina Marciana*<sup>47</sup>. Sur ce dernier point, la confrontation avec la version transcrite par Macrobe constitue, encore une fois, une garantie d'authenticité.

Si Tite-Live ne nous apprend rien, ou si peu, sur le culte privé et les pratiques personnelles, au moins dans la partie de son œuvre parvenue jusqu'à nous, il est un domaine où Tite-Live est irremplaçable : l'approche des mentalités religieuses ; sa perception de la mentalité romaine est profonde et comprise de l'intérieur et il a su faire comprendre les manifestations extérieures du culte, les manifestations publiques de la *pietas* sous toutes ses formes. La religion romaine est une religion collective. Tite-Live excelle à comprendre la religion comme un phénomène collectif et social, d'où son intérêt pour les crises religieuses qui secouent la cité, en particulier au fil de la troisième décennie, lors des crises religieuses qui marquent la deuxième guerre punique<sup>48</sup>. D'où l'importance de son témoignage sur la crise des Bacchanales en 186 av. J.-C.<sup>49</sup>. En particulier, les deux manifestations publiques que sont les lectisternes<sup>50</sup> et les supplications sous leur

« L'expression du délit dans le rituel archaïque de la prière », dans *Le délit religieux dans la cité antique (Table ronde, Rome, 6-7 avril 1978)* (Collection de l'École française de Rome, 48), Rome, 1981, p. 9-20 ; J. HEURGON, *Trois études sur le « Ver sacrum »* (Coll. Latomus, 26), Bruxelles, 1957, p. 36-51 ; O. DE CAZANOVE, « Sacrifier les bêtes, consacrer les hommes. Le printemps sacré italique », dans S. VERGER (éd.), *Rites et Espaces en pays celte et méditerranéen* (Collection de l'École française de Rome, 276), Rome, 2000, p. 253-276 ; F. CHAPOT - B. LAUROT, *Corpus de prières grecques et romaines* (Recherches sur les rhétoriques religieuses, 2), Turnhout, Brepols, 2001, p. 306-308.

47. Tite-Live, XXV, 12, 5-6 et 12, 9-12 (= Macrobe, *Sat.*, I, 17, 28). Cf. J. GAGÉ, *Apollon romain. Essai sur le culte d'Apollon et le développement du « ritus Graecus » à Rome des origines à Auguste* (BEFAR, 182), Paris, De Boccard, 1955, p. 273-279 ; L. HERRMANN, « Carmina Marciana », dans *Hommages à Georges Dumézil* (Coll. Latomus, 45), 1960, p. 117-123.

48. Cf., par exemple, J. COUSIN, « La crise religieuse de 207 av. J.-C. », *RHR* 126 (1943), p. 15-41.

49. Cf. J. M. PAILLER, *Bacchanalia. La répression de 186 av. J.-C. à Rome et en Italie* (BEFAR, 270), Rome, École française de Rome, 1988.

50. F. ROBIOU, « Recherches sur l'origine des lectisternes », *RA* 15 (1867), p. 403-415 ; O. WACKERMANN, « Über das Lectisternium », *Gymn. Progr. Hanau* (1888), p. 1-28 ; J. MARQUARDT, *Le culte chez les Romains*, trad. M. BRISSAUD, Paris, 1889, I, p. 54-59 & 224 ; II, p. 38 ; C. PASCAL, « De lectisterniis apud Romanos », *RFIC* 22 (1893), p. 272-279 ; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, s. v. *Lectisternium*, dans *DAGR* III/II, p. 1006-1012 ; G. WISSOWA, *Religion und Kultus der Römer*, 2<sup>e</sup> éd. Munich, 1912 [repr. 1971], p. 58, 61, 269, 276, 300, 311, 315, 421-423, 428 ; ID., s. v. *Lectisternium*, dans *RE*, 1<sup>ère</sup> sér., XII, 1, col. 1108-1115 ; J. GAGÉ, *Apollon romain...*, *op. cit.* (n. 47), p. 168-179, 260 et s. ; 403 et s. ; J. VAN OOTEGHEM,

triple forme<sup>51</sup>, propitiatoire, gratulatoire ou expiatoire, trouvent en Tite-Live des témoignages fondamentaux du fait de l'intérêt qu'il leur a porté.

Le Romain a porté aussi un intérêt particulier aux cultes étrangers et à l'introduction de divinités étrangères sur le sol de Rome<sup>52</sup> : l'ouverture que Caton souhaitait pour l'histoire qui devait être, non plus celle de Rome et des grandes *gentes*, mais celle des peuples italiques, Tite-Live a su la mettre en œuvre à propos des faits religieux. Son intérêt pour la religion échappe au romano-centrisme qui le caractérise. Cet intérêt nous permet de comprendre en particulier les interférences entre les différentes consultations oraculaires<sup>53</sup> ou le mécanisme des *responsa haruspicum*<sup>54</sup>.

\*

\* \*

---

« Lectisterne et supplication », *LEC* 32, 4 (1964), p. 390-395 ; B. COMBET-FARNOUX, *Mercurus romain. Le culte public de Mercure et la fonction mercantile à Rome de la République archaïque à l'époque augustéenne*, Rome, École française de Rome, 1980, p. 43, 142, 251, 312-313, 328, 338, 340, 348-350, 394-395 ; J. P. CÈBE, « Considérations sur le lectisterne », dans R. BRAUN (éd.), *Hommage à Jean Granarolo* (Philologie, Littératures et Histoire anciennes, 50, Annales Fac. Lettres et Sciences de Nice), Paris, « Les Belles Lettres », 1985, p. 205-221 ; M. SERRES, *Rome. Le livre des fondations*, Paris, Grasset, 1983, p. 195-230 ; J. SCHEID, « Sacrifice et banquet à Rome. Quelques problèmes », *MEFRA* 71 (1985), p. 193-206 ; J. CHAMPEAUX, « *Pietas* : piété personnelle et piété collective à Rome », *BAGB* 3 (1989), p. 263-279 ; M. NOUILHAN, « Les lectisternes républicains », dans A.-F. LAURENS (éd.), *Entre hommes et dieux : le convive, le héros, le prophète* (Ann. Litt. Univ. Besançon, 391 ; Lire les polythéismes, 2), Paris, « Les Belles Lettres », 1989, p. 27-40 ; R. CARRÉ, « Quand la cité reçoit les dieux : les lectisternes à Rome au IV<sup>ème</sup> siècle avant notre ère », dans A. MONTANDON (éd.), *Mythes et représentations de l'hospitalité*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 1999, p. 67-102.

51. L. HALKIN, *La supplication d'action de grâces chez les Romains* (Bibliothèque de Philosophie et de Lettres de l'Université de Liège, 128), Paris, « Les Belles Lettres », 1953 ; G. FREYBURGER, « La supplication d'action de grâces dans la religion romaine archaïque », *Latomus* 36, 2 (1977), p. 283-315 ; ID., « Supplication grecque et supplication romaine », *Latomus* 47, 3 (1988), p. 501-525.

52. Tite-Live, XXIX, 10, 4-8 ; 11, 1-8 ; 14. Cf. H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain* (BEFAR, 107), Paris, Fontemoing, 1912.

53. Ch. GUITTARD, « Rome et Véies : les trois oracles concernant le prodige du Lac d'Albe », dans *Suppl. Studi Etruschi, Secondo Congresso Internazionale Etrusco (Firenze, 26 maggio - 2 giugno 1985)*, *Atti*, Rome, G. Bretschneider, vol. III, p. 1237-1246.

54. Ch. GUITTARD, art. cité (n. 37).

Tite-Live historien de la religion romaine ? La question méritait d'être posée et peut recevoir, au moins partiellement, une réponse affirmative. L'intérêt personnel que Tite-Live porte au fait religieux, sa sensibilité même ne suffisent certes pas à faire de lui un historien de la religion romaine, au sens que le terme revêt de nos jours parmi les sciences humaines contemporaines. Qu'il suffise de le mettre à sa juste place. À côté d'œuvres comme le *De natura deorum* ou le *De divinatione*, à côté de l'œuvre, si fragmentaire et précieuse néanmoins, de Varron, l'*Ab Vrbe condita* mérite d'être retenue comme un témoignage irremplaçable sur la religion romaine. La littérature augustéenne marque un tournant et Tite-Live est un témoin de cette évolution de l'intérêt porté au fait religieux par les historiens, les antiquaires et les poètes. La place de Tite-Live dans l'histoire de la religion romaine n'est pas un hasard.

Aboutissement ultime de l'historiographie annalistique, telle que Fabius Pictor l'avait fondée en milieu latin, l'histoire livienne marque une étape et permet de mesurer les progrès de la conscience historique et l'évolution des mentalités. L'historien est aussi un antiquaire et l'histoire livienne n'est plus seulement *opus oratorium* réalisant le vieil idéal cicéronien.

Au moment où Tite-Live rédige la première décade, Virgile entreprend l'*Énéide*, qui avec son héros va offrir le paradigme de la *pietas*. Cette opposition *pietas/impietas* est un des éléments qui commandent l'histoire livienne. On doit à l'autre grand poète du siècle d'Auguste la mise en forme d'un calendrier religieux.

Si l'on prend en considération l'accès aux sources religieuses, pontificales, au-delà de la source annalistique, Tite-Live est de plus un des rares auteurs à offrir la possibilité d'accéder aux sources religieuses, aux archives des grands collègues sacerdotaux. Ce n'est donc pas un hasard si un savant comme J. Bayet, qui fut l'éditeur de Tite-Live, fut aussi un éminent historien de la religion romaine et écrivit une histoire politique et psychologique de la religion romaine, s'efforçant d'en comprendre les mécanismes secrets.

Charles GUITTARD  
Université Paris X- Nanterre  
Société Ernest-Renan